

Exercice 2004 - Budget annexe Zone d'activités rue Thomas Edison - Affectation des résultats de l'exercice 2003 en application de la nomenclature M14

M. LE MAIRE, Rapporteur : Par délibération du 25 avril 2002, le Conseil Municipal a décidé de créer un lotissement industriel appelé «Zone d'activités rue Thomas Edison». Ce lotissement est géré en régie municipale. Il fait l'objet d'un budget annexe soumis à l'instruction budgétaire et comptable M 14.

Cette instruction stipule notamment que :

- le résultat de la section d'investissement de l'exercice écoulé ne constitue qu'un solde d'exécution du budget et fait l'objet d'un report pur et simple au budget d'investissement de l'exercice suivant. Si un autofinancement complémentaire de la section d'investissement a été prévu au budget précédent, c'est à l'occasion de l'affectation du résultat d'exploitation dudit exercice que se matérialisera l'inscription budgétaire et comptable réelle de celui-ci,

- les résultats de fonctionnement de l'exercice écoulé sont affectés par l'assemblée délibérante après le vote du Compte Administratif dudit exercice.

Tels que calculés dans le tableau ci-annexé, les résultats de l'exercice 2003 du Budget annexe Zone d'activités rue Thomas Edison sont les suivants :

Section d'investissement

* Résultat d'investissement du budget 2002 :	- 206 336,92 €	1)
* Réalisations 2003 :		
- Dépenses réalisées	- 182 882,42 €	
- Recettes réalisées	+ 206 336,92 €	

	+ 23 454,50 €	2)
* Résultat de clôture 2003 :	- 182 882,42 €	1) + 2

La section d'investissement fait apparaître au 31/12/2003 un besoin d'autofinancement de 182 882,42 €. Ce résultat négatif résulte du décalage existant entre la réalisation des dépenses (l'aménagement de la zone) et celle des recettes (les ventes de terrains) qui viendront en couverture du déficit de la section d'investissement.

Section de fonctionnement

* Résultat de fonctionnement de l'exercice 2003 :		
- Dépenses réalisées	- 182 882,42 €	
- Recettes réalisées	+ 186 840,22 €	

Excédent	+ 3 957,80 €	
* Restes à réaliser 2003 :		
- Dépenses à reporter	- 9 523,00 €	
- Recettes à reporter	+ 232 471,00 €	

Excédent	+ 182 948,00 €	

Le Conseil Municipal est invité à maintenir l'excédent constaté de 3 957,80 € à la section de fonctionnement, de manière à participer au financement des travaux d'aménagement des terrains restant à réaliser.

Cette opération se traduira par une ouverture de crédits en recettes par décision modificative de 3 958 € au chapitre 002/002.20200 du budget annexe Zone d'Activités Thomas Edison.

BUDGET ZONE D'ACTIVITÉS THOMAS EDISON - RÉSULTAT D'EXÉCUTION DU BUDGET 2003

ZA des Champs Montants	Résultat à la clôture de l'exercice 2002 (1)	Part affectée à l'investissement 2003 (2)	Résultat de l'exercice 2003 (3)	Résultat de clôture 2003
Investissement	- 206 336,92	0,00	23 454,50	- 182 882,42
Exploitation	0,00	0,00	3 957,80	3 957,80
Total	- 206 336,92	0,00	27 412,30	- 178 924,62

RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2003

ZA des Champs Montants	Investissement	Exploitation	Total cumulé
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales	206 354,50	419 311,42	625 665,92
Titres de recettes émis (y compris recettes rattachées à l'exercice)	206 336,92	186 840,22	393 177,14
Réduction de titres	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes	206 336,92	186 840,22	393 177,14
Restes à réaliser	0,00	232 471,00	232 471,00
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales	182 882,42	232 423,00	415 305,42
Engagements	182 882,42	232 405,42	415 287,84
Mandats émis (y compris dépenses rattachées à l'exercice)	182 882,42	182 882,42	365 764,84
Annulation de mandats	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes	182 882,42	182 882,42	365 764,84
Dépenses engagées non mandatées	0,00	49 523,00	49 523,00
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
Excédent	23 454,50	3 957,80	27 412,30
Déficit			0,00
Restes à réaliser			182 948,00
Excédent			182 948,00
Déficit			182 948,00

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 5 juillet 2004.